

**DELIBERATION N° CM_D_2026_005
CONSEIL MUNICIPAL DE WITTERSHEIM**

Séance du 23 février 2026 à 20 heures

Convocation 16 février du 2026.

Sous la présidence de Monsieur Jean-Marc STEINMETZ, Maire

Présents : Jean-Marc STEINMETZ, Maire,
Brigitte WINSTEL, Patrick NONNENMACHER, Adjoints.
Cyrille GOTTRI, Agnès SCHNEIDER, Alexis ANDRISSEN, Monique ARTZ, Maxime
MISCHLER-RIEMER, Mathieu BETTWY & Charles BOUHR (arrivé au point 3)
Absent excusé : Olivier DAULL
Absents : Nathalie WENDLING, Mickael GLATH & Maïté STEFFEN

Attribution des travaux du calvaire

Dans le cadre de la valorisation des objets liés au patrimoine et dans une volonté commune de restaurer le calvaire découvert lors des travaux réalisés sur le parvis de l'église, monsieur le maire présente, les devis des 3 professionnels consultés : résumé ci-dessous :

Entreprise	Prix proposé en HT
Florence GODINOT	4 136.00 €
Gaëlle FERDECK	4 380.00 €
C2RCOA	4 641.00 €

Monsieur le maire précise qu'une demande de subvention a été déposée à la Collectivité Européenne d'Alsace qui s'est prononcée en date du 18 décembre 2025, favorablement pour une aide financière à hauteur de 2 000 euros.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **ATTRIBUE** les travaux du calvaire à l'entreprise **C2RCOA** pour un montant de **4 641.00 € HT**.
- **AUTORISE** le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les dépenses seront inscrites au budget primitif 2026.

Résultat du vote : **ADOpte A L'UNANIMITé - 10 POUR**

Décisions certifiées exactes.

Wittersheim, le 23 février 2026.

Le Maire

JEAN MARC STEINMETZ
MAIRE
26 févr. 2026



Le secrétaire de séance